

Au terme des élections législatives

Quel avenir pour Marcel Libama et Fridolin Mve Messa ?

J. KOMBILE. MOUSSA-VOU

Libreville/Gabon

Désormais, on pourrait éprouver des difficultés à dissocier leurs activités politiques et syndicales.

APRÈS avoir pris part, sans succès, aux élections législatives, sous la bannière de l'Union nationale (UN), au 4e arrondissement de la commune de Franceville et au 2e siège du département du Ntem, Marcel Libama et Fridolin Mve Messa peuvent-ils encore prétendre mener des activités syndicales en toute crédibilité ?

Si, a priori, rien ne devrait les en empêcher, encore faudrait-il que le premier cité, conseiller stratégique de Dynamique unitaire (DU), et le second, président du Syndicat de l'éducation nationale (Sena) et de l'Union des syndicats de l'administration publique et parapublique (Usap),



Photo : Sveltana Nisame Néang

Marcel Libama...

arrivent à faire la part des choses. Admettons tout de même qu'il sera désormais difficile de ne pas établir un lien entre leurs combats syndical et politique. Car, en prenant part au dernier scrutin législatif, ces deux responsables syndicaux ont dévoilé une facette de leurs personnalités jusqu'à méconnue du grand pu-

blic, du moins officiellement : celle de membre ou sympathisant d'un parti politique de l'opposition. Vu qu'il serait naïf de croire qu'ils ont été investis aux législatives sans se reconnaître, quelque part, dans les idées défendues et véhiculées par la formation politique dirigée par Zacharie Myboto. De là à voir une relation entre leurs revendications syndicales permanentes et le positionnement de l'UN, c'est une démarche que d'aucuns n'hésiteront probablement plus à emprunter. Surtout que, lors des différentes causeries qu'ils ont animées, dans leurs circonscriptions électorales respectives, durant la campagne électorale du premier tour, Marcel Libama et Fridolin Mve Messa ont appelé leurs électeurs à rompre avec le Parti



Photo : F. M. MOMBO

... et Fridolin Mve Mintsas, deux syndicalistes ayant mordu la poussière au premier tour des législatives.

démocratique gabonais (PDG), source selon eux des difficultés actuelles de notre pays. En dehors d'eux, on pourrait également s'interroger sur la pertinence des actions syndicales initiées par le secrétaire général du Syndicat national des personnels de santé (Synaps), Serghes Mickala Moundanga, qui affiche sa proximité avec la majorité républicaine et sociale pour l'émergence.

D'une certaine manière, tout ceci prouve que, chez nous, la ligne de démarcation entre le syndicat et la politique est bien mince. D'autant plus que, bien souvent, les batailles syndicales sont perçues comme "étant la continuation de la politique par d'autres moyens". En témoignent notamment les dénonciations et autres accusations de manipulations dont sont affublés les syndicalistes, lors de leurs mouvements d'humeur. De même, d'aucuns estiment, à tort ou à raison, que le syndicalisme est un tremplin menant à la politique et à tous les avantages qu'elle procure. Ce qui n'est pas tout à fait inexact. Vu que, par le passé, alors secrétaire générale du Sena, Christiane Bitougat, avait été promue au gouvernement. Tout ceci pour dire qu'il serait utile que Marcel Libama et Fridolin Mve Messa clarifient désormais leurs positions. Il y va, quelque part, de leur crédibilité. Même si, pour sa décharge, Marcel Libama peut arguer ne détenir aucun mandat des syndi-

Élections locales 2018/Département de Tsamba-Magotsi/Liste conduite par Frédéric Massavala

Le détenu s'en sort avec quatre conseillers

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Sans mener campagne sur le terrain comme d'autres candidats, Frédéric Massavala a tout de même réussi, depuis la prison centrale de Libreville où il est incarcéré depuis plusieurs mois, à obtenir quatre conseillers aux élections locales du 6 octobre dernier. Un fait inédit qui a suscité plusieurs réactions.

LA liste conduite par Frédéric Massavala Maboumba aux élections locales du 6 octobre dernier a raflé quatre conseillers départementaux. Un fait inédit dans l'histoire politique gabonaise. Ce d'autant que la tête de liste est pensionnaire de la prison centrale de Libreville depuis plusieurs mois. Sans mener campagne sur le terrain comme d'autres partis bien ancrés sur la scène politique, le détenu a su s'intégrer au sein du Conseil départemental de Tsamba-Magotsi. Selon les résultats publiés par le Centre gabonais des élections (CGE), Frédéric Massavala se positionne avec quatre conseillers, devant l'Union pour la nouvelle République (UPNR) de Louis Gaston Mayila, "doyen" dans ladite circonscription (3). Le Parti



Photo :

Frédéric Massavala Maboumba lorsqu'il annonçait sa démission du PDG.

démocratique gabonais (PDG) arrive, quant à lui, en tête de la course avec quatorze conseillers. Par ailleurs, relevons que, bien qu'au départ la candidature du détenu avait suscité plusieurs réactions, aujourd'hui plus encore, sa victoire laisse transparaître des points de vue divergents. Pour certains analystes, les résultats obtenus par la liste de Frédéric Massavala Maboumba depuis la prison, bien que privé de certaines libertés, ont "matérialisé" l'attachement de nombre d'électeurs de Tsamba-Magotsi à sa personne. Mieux encore, les

raisons et les conditions de son arrestation ont favorisé "sa victoire", estiment d'aucuns. Notons tout de même qu'au moment où plusieurs formations politiques, notamment de l'opposition ont tissé des alliances lors de ces échéances électorales pour espérer briguer plusieurs sièges, l'indépendant est sorti auréolé de ce combat contre des anciens de la scène politique qui ont eu plus de moyens que lui pour battre campagne. Malheureusement pour le détenu Massavala, le mandat d' élu local ne lui assure aucune immunité.

DIRECTION GENERALE

NOTE D'INFORMATION N° 2980 /DG-NA
(Portant Gestion des pièces de maintien des droits)

Il est rappelé aux responsables des structures déconcentrées que les activités relatives à la Gestion des Pièces de Maintien des Droits (GPMD) relèvent de leur compétence conformément à la Note de Service n°034/DG-NA/DGA-CYEA/ARA/18, portant organisation des activités au sein des Directions Régionales, Agences et Bureaux rattachés.

Aussi, en prévision de la campagne de collecte et de traitement des pièces de maintien des droits pour le compte de l'année 2019, chaque responsable est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de cette opération.

La Direction des Prestations Techniques en adéquation avec ses attributions interviendra dans un périmètre d'appui et de contrôle.

Par conséquent, j'instruis le Directeur des Prestations Techniques, les Directeurs Régionaux et les Chefs d'Agence au strict respect de la présente note.

Fait à Libreville, le 12 OCT. 2018

Le Directeur Général
Dr. Nicole ASSELLE
GABON

1432
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • B.P. 134 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 13 00 • Fax : (+241) 01 71 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cns-ga • facebook • cassenationaledesecuritesocialegabon-officiel